

Commune de Labécède-Lauragais

République française

Département de l'Aude

Séance du mercredi 26 avril 2023

Membres en exercice : 11

Date de la convocation: 20/04/2023

Présents : 7

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-six avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean-François POUZADOUX,

Votants: 7

Pour: 7

Présents : Christiane ARIBAUD, Germaine CANDEBAT, Cédric FERRIERE, Jean-François POUZADOUX, Romuald ROUGE, Clément ROUX, Flavien VALENSI

Contre: 0

Secrétaire de séance:

Flavien VALENSI

Représentés:

Excusés: Florence MARTIN, Corine WELTMAN

Absents: Laetitia LASSALLE, Stéphane VITALES

Objet: Subventions aux associations - DE_2023_018

Monsieur le Maire expose les différents dossiers de demande de subvention déposés par les Associations communales et ou d'intérêt général.

Il précise que toutes les associations n'ont pas encore transmis leurs demandes et propose, après étude de la situation financière des comptes transmis, de verser pour 2023 les subventions dans les conditions suivantes :

Associations	Montant
Foyer Rural	1 650 €
Comité des Fêtes	2 000 €
Souvenir Français	50 €
Visiteuse Hôpital	100 €
Société de Pêche	<u>761 €</u>
Total	4 561 €

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal :

- Approuve à l'unanimité les montants demandés par chaque association de la liste ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Maire à signer les arrêtés, délibérations et mises en paiement correspondantes.

Le Maire : Jean-François POUZADOUX